



VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

ACTIONS DE PROXIMITÉ AUPRÈS
D'UN PUBLIC FRAGILISÉ



LE CONTEXTE

Prenant appui sur ses délégations départementales, l'Ordre de Malte France intervient dans 4 grands domaines :

- la solidarité,
- le secours,
- la santé,
- les formations.

Au sein d'une des délégations, le volontaire sera amené à soutenir l'accompagnement des personnes fragilisées par la vie, en complément des équipes bénévoles.

Cette mission permet de lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes rencontrées, qu'ils soient dus à leur âge, leur maladie, ou leur situation de précarité sociale.

La mission permettra d'apporter écoute, réconfort et lien social aux personnes rencontrées.

LES MISSIONS

Le volontaire sera intégré à l'équipe de bénévoles et pourra apporter son soutien sur les missions suivantes :

- Participation aux actions de lutte contre l'exclusion organisées par la délégation pour les personnes sans-abri ou en grande précarité, comme : rencontrer les personnes sans-abri lors de maraudes et leur offrir écoute et aide de première nécessité, accueillir les personnes isolées ou démunies autour d'un café au sein des petits déjeuners de l'Ordre de Malte France, etc.
- Participation aux actions de lutte contre l'isolement organisées par la délégation, elles que la visite en établissement de personnes âgées, l'animation de repas solidaires pour des personnes seules ou l'accompagnement de personnes handicapées pour des sorties.



Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Il ouvre droit à une indemnité financée par l'État de 473,04 € net par mois, quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat majorée sous condition (RSA...). L'Ordre de Malte France vous propose un contrat de 8 mois à hauteur de 24h par semaine et vous versera une prestation mensuelle de 107,68 €.



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Elle rassemble 1989 salariés et plus de 9400 bénévoles réguliers, qui s'engagent, chaque jour, en France et dans 26 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion et former les aidants.